

Les nouvelles de **BOSGOUËT**

Décembre 2022

Le mot du Maire

Chères Bosguerroises, Chers Bosguerrois,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour cette fin d'année à travers ces nouvelles de Bosgouët. Nous avons enfin repris une vie normale au sein de notre village, avec le retour des manifestations telles que le repas de nos aînés, les cafés-rencontres, le repas du village, les concours de coïnée, la fête communale, les ateliers pour les animaux, le salon de peinture. Ces manifestations nous avaient beaucoup manqué. De nombreux habitants, toutes générations confondues ont participé aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, je tiens tout particulièrement à les en remercier. Je remercie également toutes nos associations pour leur investissement et le dynamisme qu'elles apportent à notre village.



L'équipe municipale s'emploie vivement à préserver et entretenir notre cadre de vie à travers les actions qui ont été menées cette année et que vous pourrez découvrir en feuilletant ces pages. Un PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - est en cours d'élaboration avec les services de la Communauté de Communes Roumois Seine. Nous vous rappelons qu'un registre est disponible à la mairie si vous souhaitez exprimer des remarques.

Nous préparons déjà le budget communal 2023 et nous maîtriserons au mieux les dépenses comme depuis le début du mandat. Du retard a été pris dans les travaux de sécurisation de l'école et de la nouvelle cantine, notamment à cause de certains matériaux indisponibles et de l'augmentation des coûts mais depuis, nous avons obtenu des nouvelles subventions pour la réalisation de ces projets, notamment du Département de l'Eure qui soutient financièrement les communes pour les projets concernant les écoles. Ces travaux débiteront en février pour la sécurisation des abords de l'école, et en avril pour la cantine.

La municipalité est très sensible à la sobriété énergétique imposée par l'Etat. Afin de ne pas vous priver de la magie de Noël, nous avons fait le choix de maintenir les illuminations dans le centre bourg. Sachez cependant que nous menons depuis plusieurs mois une réflexion au sujet des économies d'énergie et qu'en début d'année, nous organiserons une réunion publique en collaboration avec la gendarmerie dans le but d'échanger avec vous et de nous concerter sur la régulation de l'éclairage public dans la commune ; sujet à la fois économique et environnemental.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, en espérant avoir le plaisir de vous rencontrer le 20 janvier à 18h30 lors de la cérémonie des vœux.

Franck Bertin et ses conseillers.

Les actualités de nos commissions

La commission Travaux & Sécurité

- ❖ **Sécurité routière** : mise en place d'un damier en résine thermoplastique au niveau du feu tricolore « rue du Village » pour permettre aux cars scolaires et engins agricoles de manœuvrer plus facilement en toute sécurité.
- ❖ **Sécurité routière** : mise en place de panneaux STOP rue Guy de Milleville. L'objectif est de réduire la vitesse des conducteurs empruntant cette rue.
- ❖ **Installation d'un abribus** aux «Landriers » financé à 80% par la Région Normandie. Cet abri permettra à nos jeunes d'attendre en sécurité leur bus.
- ❖ **L'église** : remise en fonctionnement des cloches après le remplacement de la centrale et de la minuterie, ce qui fait le bonheur de nos concitoyens.
- ❖ **L'école** : matérialisation d'une marelle dans la cour de l'école pour les enfants.
- ❖ **Installations électriques** : la mairie et l'église ont fait l'objet d'un rapport de l'organisme agréé pour mettre en conformité certaines installations. Les travaux ont été effectués et l'organisme a fait une levée des réserves.
- ❖ **Installation d'une réserve d'eau pluviale** sur le côté de la mairie ce qui permettra à notre employé municipal d'arroser les fleurs de la mairie.
- ❖ **Réserves des défenses incendie** : toutes les réserves sont désormais opérationnelles. Une cuve a été enterrée Cité Beau Soleil, aux Landriers et une bâche a été installée à la ferme Gosse et la ferme Lejeune. Les clôtures et la signalisation ont été posées. La réception par le SDIS27 a été effectuée.



La commission Ecole et Périscolaire

- ❖ Le 20 juin, Mme Annie Trumel, agent technique au service de notre commune depuis 21 ans a fait valoir ses droits à la retraite.
Elle fut médaillée pour ses 20 ans de travail l'année dernière. Bravo pour sa carrière et son engagement pour la collectivité.
Nous lui souhaitons un repos bien mérité.

- ❖ A la suite de ce départ, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Valérie Coquet qui la remplace. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- ❖ Le 24 juin, **avant la fin de l'année** scolaire et le début des grandes vacances, M. le Maire, Franck Bertin accompagné de Mme Rose Marie Fournier-Viot, 1^{ère} adjointe ont eu le plaisir de remettre un bon de 40 euros en cadeau aux 13 élèves de CM2 pour leur départ en 6^{ème}.
- ❖ Notre école a accueilli lors de **cette nouvelle rentrée scolaire**, le jeudi 1^{er} septembre, 45 élèves répartis comme suit :

	<i>Classe de Madame Hamel</i>				<i>Classe de Madame Bréant</i>		
	CM2	CM1	CE2	Total	CE1	CP	Total
Fille	3	2	7	12	4	5	9
Garçons	2	3	4	9	10	5	15
Total	5	5	11	21	14	10	24

- ❖ **Les activités scolaires** ont été reconduites par la mairie, les élèves ont pu effectuer leurs 10 séances de piscine et bénéficier d'une durée de 1h30 dans l'eau. Ils auront également le plaisir de s'adonner à la musique à hauteur de $\frac{3}{4}$ d'heure par semaine pour les moyens et les grands. La cantine fait son plein, 38 enfants dégustent les repas servis par Mme Coquet chaque midi.
- ❖ **Un conseil de classe** a eu lieu courant novembre. A cette occasion, Mme Bréant a invité la mairie et les 4 parents élus représentants des parents d'élèves : Mme Dupont, Mme Fontaine, Mme Chauveau et Mme Wilm. Les échanges ont été très constructifs et ont permis de mettre en avant le désir d'un retour de la kermesse en fin d'année scolaire.
- ❖ **Cantine** : 38 enfants déjeunent régulièrement chaque jour. Un **règlement intérieur** de la cantine a été rédigé, approuvé par le conseil municipal et signé par chacun des parents et enfant(s).
- ❖ **Halloween à l'école** - Pour la fête d'Halloween, Mme Coquet avait décoré la cantine avec des décorations soignées et drôles. Les enfants étaient ravis.



La commission Environnement Animation

- ❖ **Le concert GOSPEL - « Le Chœur des 2 Amants » qui s'est déroulé en l'église de Bosgouët le vendredi 10 juin a remporté un vif succès.**

De beaux moments de partage devant une salle comble et enthousiaste ! Céline Henry, cheffe de chœur de la chorale et toute son équipe nous ont emmené dans un beau voyage musical et ont su nous transmettre leur énergie et leur générosité.



- ❖ **Accueil des nouveaux habitants de Bosgouët le samedi 10 septembre 2022**

Les deux dernières années de crise sanitaire ne nous avaient pas permis d'organiser le traditionnel repas estival de notre commune. Cette année enfin, l'équipe municipale a eu le plaisir de vous proposer cette rencontre autour d'un cocktail dînatoire.

Cet évènement a été l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants, d'échanger et partager ensemble un moment convivial. Environ 80 personnes étaient au rendez-vous, la formule buffet dînatoire a eu beaucoup de succès et la soirée s'est prolongée en soirée dansante. Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux remercient toutes les personnes ayant participé à ce moment convivial et festif.



❖ 3^{ème} café rencontre avec le conseil municipal

Pour ce troisième échange, les membres du conseil municipal ont invité le samedi 24 septembre à 10 h à la salle des fêtes les habitants des hameaux **Les Landriers** et des **Longuemares**. Ce fut l'occasion de faire connaissance avec des nouveaux Bosguerrois, mais aussi de partager idées et projets. Le prochain café-rencontre aura lieu le samedi 4 mars 2023.



❖ Concours Photo - « BOSGOUET ET SA RURALITE »

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons reçu de beaux clichés. Nous remercions les participants pour la qualité des photos. Les prix du jury ont été remis le 11 novembre. Les heureux gagnants sont Mme Carine FOURQUEMIN pour le prix adulte et Evan PREY pour le prix jeune participant.



❖ Cérémonie du 11 novembre 1945

Beaucoup de monde, toutes générations confondues pour célébrer la cérémonie du 104^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 et honorer la mémoire d'Alexandre Martin et Adrien Quélin, nos deux soldats morts pour la France cette année en opérations extérieures. Une minute de silence a été également observée en mémoire de M. Jean-Pierre Balhatre, Ancien combattant qui nous a quittés cette année. M. Frank Bertin, Maire, a présidé cette cérémonie du souvenir et a décoré M. Hubert Trolé pour ses services rendus à la nation.



La commission Informatique et Communication

- ❖ Avec l'arrivée de la fibre, un **réseau filaire ainsi qu'un onduleur** ont été **installés** à la mairie et les PC et copieurs ont été connectés à ce réseau. Pour répondre aux besoins d'économies d'énergie et pour renforcer la sécurité informatique, la borne WIFI de la mairie a été reconfigurée. La fibre et les téléphones ont été livrés et installés en octobre par le fournisseur LINKT.
- ❖ Une **baie informatique** a été installée dans l'école afin de pouvoir accueillir tous les équipements réseau de l'école (notamment pour la fibre) afin que ceux-ci soient hors de portée des enfants. Une nouvelle batterie a été installée dans le PC de Mme Bréant directrice.



Nos Associations

- ❖ **L'association Joy & Zoe et sa soirée Beaujolais le 17 novembre 2022**
Animée par une jeune artiste, chanteuse au piano, cette soirée s'est déroulée dans la joie, la bonne humeur et la générosité. A vos agendas pour l'année prochaine, réservez votre **samedi 25 mars 2023**.
- ❖ **Le Comité des Fêtes nous a encore surpris avec sa Chasse au trésor le 2 juillet et la Fête du village et la Foire à tout le 3 juillet.**



Petits et grands sont venus nombreux pour solutionner les énigmes des pirates et participer au concours du meilleur déguisement.

Le lendemain, **la fête du village** s'est déroulée sous un soleil radieux, les nombreux exposants ont pu apprécier un groupe de country qui a fait danser les visiteurs.

Une journée festive également pour les enfants qui ont profité des jeux. Merci et bravo au Comité des Fêtes et à ses bénévoles qui ont organisé cette fête avec énergie et bonne humeur, ont régalié les visiteurs le midi et nous ont offert une belle manifestation.



❖ **Association la Bosguerroise** : Les cours de peinture ont repris le 2 septembre. En octobre, la Bourse aux vêtements Homme/Femme et la sortie Champignons ont eu encore une fois du succès. L'Assemblée Générale Extraordinaire "La Bosguerroise" a eu lieu le 25 novembre, à 18h30, un nouveau bureau a été élu ;

❖ **Les Anciens combattants** ont fait une sortie au maquis de Barneville le 04 juin et organisé une coinchée le 25 juin et **le Club du soleil** a organisé une coinchée les 13 août et 15 octobre.

❖ **La 1^{ère} édition de « la marche du patrimoine » a eu lieu le samedi 17 septembre 2022**

Une première réussie ! Cette manifestation a remporté un vif succès le samedi et dimanche midi en rassemblant une cinquantaine de personnes. M. Julien WATTEL, président du **Comité des Fêtes** ayant pris le rôle de guide en tant qu'historien autodidacte, a su captiver l'attention des marcheurs et nous faire partager sa passion pendant 10 km au travers



des rues et la forêt de la Londe par ses commentaires historiques liés à l'activité économique, aux épisodes des différentes guerres et à la découverte d'endroits insolites.



❖ **1^{ère} kermesse monstrueuse le lundi 31 octobre 2022 pour fêter Halloween**

Une salle des fêtes transformée... fantômes, sorcières, monstres, vampires, araignées étaient réunis ! Les enfants et parents ont été nombreux et tous les bonbons ont disparu !



❖ **2^{ème} Foire à tout « Puériculture et Jouets » le dimanche 13 novembre 2022**

Les exposants étaient au rendez-vous pour cette 2^{ème} édition. Les tables étaient bien achalandées et les acheteurs ont anticipé les cadeaux de Noël.



❖ Job Ado

Nous avons renouvelé cet été l'emploi « Job Ado ». Deux jeunes de notre commune ont été recrutés par la municipalité pour des travaux d'entretien, **Morgane DE LUCIA** sur la période **du 18 au 29 juillet** et **Lubin LEFEBVRE du 16 au 29 août** à raison de 20h par semaine. Le travail fourni et leur investissement ont été de très grande qualité. Merci et bravo à eux, qui nous donnent l'envie de poursuivre cette expérience.

A venir

La commission Environnement Animation - Agenda

- ❖ **Les vœux du maire** auront lieu le **vendredi 20 janvier 2023** dans la salle communale **à 18h30**.
- ❖ **Le repas des aînés** aura lieu le dimanche 5 février 2023 au restaurant l'Ecurie de Routot. Les inscriptions se feront courant janvier.
- ❖ Le prochain **Café-rencontre** avec le conseil municipal se déroulera le samedi 5 mars 2023.
- ❖ **Le concert de Gospel** est programmé le 24 juin 2023.

La commission Travaux & Sécurité

- ❖ La **sécurisation de la cour de l'école** sera mise aux normes par le remplacement de la clôture, et des deux portails. Un garde-corps sera posé le long de la rampe d'entrée de l'école. L'installation d'un visiophone viendra compléter le tout pour faciliter le travail de nos professeurs des écoles. Début des travaux lors des vacances de février 2023.
- ❖ Les travaux de la **nouvelle cantine** et **l'installation d'une cuisine aux normes** débuteront en avril dans la salle communale.
Ces deux projets seront réalisés grâce à l'aide de l'Etat par l'attribution de la DETR - Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux, du Fonds de Concours de la Communauté de Communes Roumois Seine et du Département de l'Eure. Nous les en remercions chaleureusement. La nouvelle cantine devrait être terminée pour la rentrée de septembre.
- ❖ **Défenses incendie**
Nous poursuivrons en 2023 l'installation de défenses incendie sur la commune. Une citerne sera installée Hameau de l'Aubrière et une autre Route Jacques de Malafosse.

La Commission Urbanisme

Un PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est en cours d'élaboration par les services de la Communauté de Communes Roumois Seine. Il remplacera à terme notre PLU. Les phases de diagnostic se sont achevées fin 2022.

En ce qui concerne la phase du **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui s'ouvre en 2023, nous vous informons qu'un registre est disponible à la mairie si vous souhaitez exprimer des remarques.

Rappel des différentes étapes :

2021 : élaboration et restitution du diagnostic agricole.

2022 : partage des enjeux du territoire ; élaboration et restitution du diagnostic territorial auprès des élus et des personnes publiques associées.

2023 : organisation de la phase PADD ; organisation d'ateliers thématiques, proposition de scénarii de développement en février. Présentation du PADD courant avril.

Arbitrage des évolutions courant mai à la suite de la réunion des PPA (Personnes Publiques Associées) et réunion publique.

Présentation du PADD courant juin et passage en conseil communautaire et débats en juin et juillet.

Organisation de la phase règlementaire en juillet.

Présentation des prémices de la construction du zonage / secteur à projets en septembre 2023.

Rencontres individuelles des communes : septembre/ octobre 2023.

Pour toutes informations, si vous le souhaitez, vous êtes invités à consulter le site de la Communauté de Communes Roumois Seine, onglet *Découvrir et investir*, rubrique *Urbanisme et Habitat*.

La commission Ecole et Périscolaire

- ❖ Le repas de Noël aura lieu le jeudi 15 décembre 2022 dans la salle polyvalente décorée sur le thème de Noël. A cette occasion, les enfants se verront remettre le cadeau de Noël de la Mairie.
- ❖ Le projet d'école cette année se déclinera en deux actions. La première s'intitule le numérique à l'école et consistera à développer l'esprit critique et former à l'utilisation des médias dans un système numérique. La seconde action sera la cohésion au sein de la communauté éducative - travailler ensemble parents et enseignants. Une sortie au musée de l'éducation est prévue en 2023.

VIE DE NOS ASSOCIATIONS

- ❖ Le 10 et le 11 décembre, marché de Noël organisé par l'Association Joy & Zoé.
- ❖ Le vendredi 16 décembre à la salle communale, remise des prix de la 2^{ème} édition du concours « Dessins de Noël » organisé par le Comité des Fêtes.
- ❖ Le 14 janvier, assemblée générale du Club du Soleil et du Comité des fêtes.
- ❖ Le 15 janvier, assemblée générale des Anciens Combattants
- ❖ Le 25 janvier et le 18 février, ateliers créatifs - Association Joy & Zoé.
- ❖ Le 4 février, évènement organisé par le Comité des Fêtes de Bosgouët.
- ❖ Le 5 février, bourse aux vêtements organisée par la Bosguerrose.
- ❖ Le samedi 25 mars, repas dansant organisé par l'Association Joy & Zoé.



A la une

❖ Etat civil

Naissances – en 2022, bienvenue à Adam, Alice, Loan, Louane, Lowen, Lyna, Mila, Raphaël, Tessa et Sandro.

Mariages - Estelle DUVAL et Kévin CARRON, Marjorie LEFRANCOIS et Alexandre MORISSE, Erika PLUMASSEAU et Dylan TREPY, Océane VANDERMEERSCH et Vincent DOREILLAC

Décès : M. Jean-Pierre BALHATRE - Membre des Anciens Combattants de Bosgouët, Paulo MARIANO DA COSTA.

❖ Nouveau ! Des cours de Yoga dans la salle communale.

Chaque mardi soir depuis le 20 septembre de 18h30 à 19h30 et de 19h35 à 20h35, cette nouvelle activité vous est proposée. N'hésitez pas à faire une séance d'essai gratuite ! Inscription par texto au 06 10 58 36 83.



❖ 5 maisons « France Services » à votre disposition sur le territoire de Roumois Seine



La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. A moins de 30 minutes de chez vous, les agents vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

- ❖ **L'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen** récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage. L'argent est reversé à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses (maladies génétiques). Tous les matériels d'écriture (sauf les crayons de bois, crayons de couleur et tubes de colle) peuvent être collectés : stylos à bille, à plume, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, stabilos, tipex. Une boîte de collecte est à votre disposition à la mairie. Vous pouvez également les déposer dans une enveloppe dans la boîte à lettres en dehors des heures d'ouverture.

❖ **Lancement de la Tarification Incitative des ordures ménagères à partir de janvier 2023**



La tarification incitative est l'introduction dans le calcul de la TEOM d'une part variable pour inciter les concitoyens à la diminution de la quantité de déchets produits. Ce dispositif concerne uniquement vos déchets résiduels, ceux du bac pucé (couvercle vert). La part variable sera calculée sur la fréquence des levées et la base du volume de déchets et non en fonction de leur poids. Une adaptation se fera sur plusieurs années. En **2023 : année test**, le comptage des levées des bacs d'ordures ménagères va être réalisé par le prestataire de collecte. Sur la feuille d'appel de la taxe foncière, il n'y a aucun changement pour l'usager.

En **2024 : mise en œuvre effective**. Le montant de l'appel sur la taxe foncière comportera uniquement la part fixe de la TEOM. Toutefois, les usagers recevront en information le montant qu'ils auraient payés si l'année 2023 avait été en facturation réelle. Ce sont les données relevées en 2023 qui rentreront en compte.

En **2025 : premiers effets financiers**. Les services fiscaux éditeront l'appel du produit fiscal «TEOM et part incitative » sur les avis de taxes foncières.

Pourquoi introduire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (T.E.O.M.I.) ?

Cette augmentation s'explique par la croissance de la production de déchets, mais aussi par l'application d'une réglementation de plus en plus exigeante en termes de tri et de recyclage, par la modernisation des outils de traitement, par l'augmentation des charges et des taxes de la collectivité. En encourageant chacun à réduire sa production de déchets, la tarification incitative permet la maîtrise des coûts, au bénéfice de tous. Nos bacs d'ordures ménagères contiennent beaucoup de déchets qui peuvent être évités, réemployés ou recyclés.

Moins je jette, plus je trie et plus je maîtrise ma facture.



Petits rappels

- ❖ Tout d'abord, nous rappelons que le moment est venu, si ce n'est déjà fait, de procéder à l'entretien des haies (il est encore parfois difficile de se croiser sur certaines routes), d'en respecter la hauteur et d'élaguer les branches d'arbres afin qu'elles ne débordent pas sur le domaine public et particulièrement celles qui sont dangereuses ou menacent les fils électriques ou la fibre.
- ❖ Nous rappelons également qu'il est interdit de vider les bacs de tonte sur le domaine public ou dans les champs avoisinants. Il est choquant que de telles pratiques puissent avoir lieu !
- ❖ De même, vivre dans un village agréable et propre nous concerne tous. **Nous vous demandons à nouveau de respecter le tri dans les containers** mis à votre disposition dans les différents endroits du village et de **ne rien déposer au pied de ces espaces si les containers sont pleins**. Le ramassage est fait par le SDOMODE une à deux fois par semaine.
- ❖ Nous précisons également que le polystyrène contenu dans les emballages des cartons ne doit pas être déposé avec ceux-ci ni par terre. Ils doivent être triés et déposés soit dans vos bacs à couvercle vert, et mieux encore en déchetterie.

Merci pour votre civilité et le respect de la propreté de notre village en participant au tri des déchets de manière respectueuse de l'environnement.

Nous comptons sur vous !

REJOIGNEZ NOUS SUR



PanneauPocket à télécharger gratuitement sur votre smartphone.

ET SUR



<https://www.facebook.com/Bosgouet>

Contact :
Mairie de Bosgouët
contact@mairie-bosgouet.fr
02.32.56.20.89